



REPUBLIQUE FRANÇAISE
Département des Yvelines

Mairie de Montalet le Bois

Conseil Municipal du 07 Mars 2022

Ouverture de séance : 20H12

Présents : Nicolas BEL, Stéphane CARRER (1^{er} adjoint), Nathalie CHAVANNE, Anne-Sophie SAFFRE, Marion CHAVANNE, Nathalie FLAMENT, Jonathan LEPAGE, Pascal LAMY, Maël WOTIN (maire)

Absents excusés : Jérémy TREHOUT, donne pouvoir à Nathalie FLAMENT

Absent non excusé : aucun

Secrétaire de séance : Anne-Sophie SAFFRE

Rappel du calendrier à venir :

Lundi 04 avril 2022, conseil municipal avec le vote du budget 2022

ORDRE DU JOUR

- 1- Approbation des comptes de gestion 2021
- 2- Présentation du plan pluriannuel voirie
- 3- Eau et assainissement 2022
- 4- Tarifs périscolaire 2022-2023
- 5- Débat sur la protection sociale complémentaire
- 6- Débat sur les Travaux d'intérêt Général
- 7- Mise en concurrence des forfaits Orange
- 8- Capteurs CO2

1- APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2021

Le maire annonce que la dette locative a été remboursée dans son intégralité et que tous les loyers sont donc actuellement à jour et ce sans en stoppant l'action en justice préalablement lancée et donc sans engager de frais pour la commune.

Le pointage des comptes a été fait et est conforme à la Trésorerie des finances publiques.

La solution secrétariat 2/3 – 1/3 (mairie, cantine) est la meilleure solution qui a été prise d'un point de vue de la comptabilité. La personne recrutée à ce poste donne entière satisfaction et le temps de travail est bien réparti.

Il y a eu une bonne gestion du fioul de la chaudière de l'école, ce qui engendre des économies.

Nathalie CHAVANNE va effectuer une mise en concurrence de nos forfaits communication.

L'approbation du compte de gestion 2021 est approuvé à l'unanimité.

2- PRESENTATION DU PLAN PLURIANNUEL VOIRIE

Conformément au courrier reçu, la fiscalité ayant été votée à la GPSEO, la Commune est en attente de la réfection de la rue de l'Eglise et de la mise en place de l'extension du réseau d'éclairage public en souterrain rue de la Croix Damply, d'ici à 2026.

La question de l'état de certaines rues pose question. En effet, certaines rues sont abîmées et ne sont pas prévues dans le plan pluriannuel voirie accepté, mais elles faisaient parties des souhaits formulés par le maire. Un service existe afin de pouvoir prévenir d'un problème de voirie (nid de poule, éclairage défaillant...).

3- EAU ET ASSAINISSEMENT 2022

La GPSEO nous informe d'une hausse du prix de l'eau et de l'assainissement qui interviendra dès cette année. Cette hausse est mise en place afin d'harmoniser le coût entre toutes les villes de la communauté de commune.

4- TARIFS PERISCOLAIRE 2022-2023

Une mise en concurrence est proposée afin de comparer les prix et la qualité des prestations avec d'autres services de restauration. Il est à noter que le traiteur actuel fourni des repas de qualité et équilibré et est flexible.

Plusieurs conseillers ne souhaitent pas augmenter les tarifs, pour ne pas faire supporter aux familles des frais supplémentaires.

Une étude sur les horaires d'accueil de la garderie sera faite en fonction de la fréquentation. Il est évoqué le fait d'augmenter la garderie plutôt que la cantine.

Le maire demande à la commission des affaires scolaires un prévisionnel sur la fréquentation et le budget concernant les services périscolaires de la rentrée de septembre 2022.

Pour le changement des tarifs des services périscolaire pour septembre 2022 : 7 contre, 3 pour, 0 abstention.

Pour une étude de mise en concurrence : pour à l'unanimité.

5- DEBAT SUR LA PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE

Le débat a eu lieu.

6- DEBAT SUR LES TRAVAUX D'INTERET GENERAL

Il est mis en avant la difficulté de l'encadrement, malgré l'intérêt suscité.

6 contre, 4 abstentions, 0 pour.

Néanmoins, le projet pourra être reporté et étudié dans un autre contexte.

7- MISE EN CONCURRENCE DES FORFAITS ORANGE.

Ce point a été évoqué précédemment.

8- CAPTEURS CO2

Le devis reçu est assez onéreux. Le matériel est de bonne qualité. Une demande de mise en concurrence est faite. Ces devis devront être identiques en termes de qualité, de prestations (maintenance, garantie...). Jonathan LEPAGE prend le dossier en charge.

9- QUESTIONS DIVERSE

Le tribunal a statué sur la plainte déposée en début d'année concernant un dossier d'urbanisme : infraction pas suffisamment caractérisée.

L'étude thermique et énergétique de l'école se poursuivra avec la société Jyvama, Jonathan Lepage prend le dossier en charge.

Face au conflit actuel entre la Russie et l'Ukraine et l'étude des différentes propositions quant à une collecte, nous retenons, la proposition du département. Il sera rapidement communiqué sur les modalités cette collecte.

Fin de séance : 22H06

Le secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal line extending to the right.

Le maire

A handwritten signature in black ink, featuring a large, circular loop at the top and several smaller, connected loops below.